

Motions en vue du Congrès de Colmar

Motions adoptées en AGA du 21 mars 2018

Commission Carrière

Thèmes retenus au niveau national :

Évolutions de l'évaluation : IF2R/CREP/Mutations

Réforme des retraites, CAP 2022 : Fonction Publique

Motions Retraite et droits sociaux

Présentée par la commission Retraite et droits sociaux de l'Académie de Lyon

Motion n°1a – Dépendance

La députée LRM Monique IBORRA a lancé le 6 Décembre dernier les travaux d'une mission parlementaire sur les EHPAD dont les conclusions sont prévues pour Février. Elle devra définir le taux national d'encadrement (aujourd'hui 6 pour 10 résidents). Il y a 728000 résidents pour lesquels le coût par mois va de 1801€ à 2620€, les prix étant plus élevés en zone urbaine et dans les établissements récents. Ainsi le reste à charge est toujours très important : nous renouvelons notre motion du 12 Octobre 2017 :

1. « La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 25 Janvier 2018 réaffirme la nécessité de créer un 5° risque de la Sécurité Sociale pour résoudre, conformément à l'esprit du Conseil National de la Résistance, les problèmes liés à la dépendance ».

Ce sujet ne doit pas nous faire oublier le débat sur la fin de vie lancé par la loi du 20/04/2005, repris par celle du 2/02/2016. L'article de Johanne SAISON dans « le Monde » du 17/01/2018 fait un point intéressant.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

Motion n°1b – Dépendance

2. « La commission RDS de l'Académie de Lyon souhaite que le débat amorcé sur la fin de vie soit poursuivi d'autant plus que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. En effet les inégalités se calquent sur les inégalités sociales et territoriales et par exemple opposer le suicide assisté aux soins palliatifs n'a pas de sens. Elle demande donc de garantir à tous et partout le meilleur apaisement possible de la souffrance au regard des connaissances médicales actuelles, de donner à tous le droit à une sédation profonde et continue jusqu'au décès et d'autoriser le suicide assisté. Chacun doit pouvoir prétendre au droit de mourir dans la dignité. »

Par ailleurs la mise en place à partir du 18 Janvier 2018 des Etats généraux de la bioéthique nous semble rendre nécessaire une réflexion commune sur les sujets traités.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 30 Contre : 0 Abstentions : 1

Motion n°1c – Dépendance

3. « La commission RDS de l'Académie de Lyon souhaite, au moment où le comité de bioéthique se réunit sur les problèmes de fin de vie, mais aussi sur la PMA, la GPA, le diagnostic préimplantatoire, la modification du génome, qu'une réflexion soit conduite en notre sein. »

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 16 Contre : 7 Abstentions : 8***Motion n° 2 – Système de retraite**

Rien de nouveau mais des infos concordantes qui nous font craindre le pire.

D'abord le rapport de l'OCDE qui nous donne des informations intéressantes mais dont les projets sont alarmants : Un seul régime de retraites. Un € cotisé/un € rendu serait plus égalitaire :

Alors que devient par exemple la « sur retraite » des femmes ayant élevé des enfants ? Comment tenir compte des fortes différences d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers ? Quelle sera la valeur en € constant de l'euro cotisé 25 ans après et pendant les années de retraite ?

Toujours rien pour la compensation intégrale pour tous de l'augmentation de la CSG si ce n'est la parole présidentielle annonçant pour 2020 la suppression de la taxe d'habitation.

Encore une fois il nous faut reprendre nos deux motions du 12 Octobre.

« La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 25 Janvier 2018 demande que le SNPDEN-UNSA avec l'appui de l'UNSA lutte pour qu'une compensation totale et immédiate de l'augmentation de la CSG soit attribuée aux retraités de façon qu'ils ne soient pas frappés d'une double peine ».

« La commission RDS de l'Académie de LYON réunie le 25 Janvier 2018, toujours très inquiète des projets sur la réforme des retraites, rappelle notre doctrine et demande que soit régulièrement porté à la connaissance des adhérents le point sur « l'union la plus large possible » et les modalités d'action envisagées ».

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 0***Motion n° 3 – Visibilité des retraités**

L'Académie de Lyon est déjà exemplaire (c'est à dire un exemple à suivre...) en ce domaine.

4 retraités dont un SA adjoint, 4 au CSA, 2 au BA, 2 au CSN, 1 trésorier, 1 au CSIA.

A chaque réunion, un point de l'ordre du jour est consacré à la commission RDS.

Le site SNPDEN/LYON (onglet retraités) a été mis à jour par François Marceau : c'est un outil de communication pour nous et pour les actifs irremplaçables.

La cellule « aide au départ en retraite » est à la disposition des actifs.

Mais on pourrait essayer de faire encore mieux :

Faire parvenir aux adhérents actifs susceptibles de prendre leur retraite le compte rendu de chacune de nos réunions. Confier la présidence des réunions à un retraité qui apparaîtrait ès qualité et nommément dans le compte rendu.

Lors de la réunion avec les néo-nommés dans l'Académie, un exposé sur l'histoire de notre métier et de notre syndicat permettrait à ces nouveaux collègues de s'inscrire dans plus de 7 siècles de l'évolution qui ont fait de nous ce que nous sommes. Voir le 4° paragraphe de la motion N°1 adoptée en vie syndicale au CSN dans le bulletin 254 page 54.

On pourrait aussi faire mieux au plan national :

Qu'il y ait une page au moins consacrée aux retraites dans la revue nationale écrite par le responsable national ou par une Académie (voire les deux).

Que dans les tableaux nationaux des membres élus du CSN, mention soit faite pour les retraités de leur adresse e-mail et de leur numéro de téléphone.

« La commission RDS de l'Académie de Lyon demande qu'il y ait dans chaque revue Direction une page consacrée aux retraites et que dans les tableaux des membres élus du CSN, figurent les retraités avec leur adresse e-mail et leur numéro de téléphone ».

Il est également demandé la création d'un onglet dédié aux retraites et aux retraités sur le site national du SNPDEN-UNSA.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 32**Contre : 0**Abstentions : 0***Motion n° 4 – Modulation des cotisations**

Il faut rappeler que cette modulation des cotisations retraités est destinée à en diminuer le coût pour les collègues ayant les pensions les moins élevées, ce qui peut favoriser leur adhésion. Elle doit se faire à coût constant pour le syndicat. Quatre possibilités s'offrent à nous :

Modulation du barème et report partiel sur les actifs.

Nouveau barème retraités (en + et en -).

Barème tenant compte du passage à 1119 du butoir (au lieu de 1058 avant le PPCR).

Barème dégressif suivant la durée d'adhésion au SNPDEN.

« La commission RDS de l'Académie de Lyon demande que cette modulation des barèmes de cotisation des retraités soit mise à l'ordre du jour du prochain congrès et qu'une solution soit adoptée. »

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 32**Contre : 0**Abstentions : 0***Motion n° 5 – FGR / UNSA**

Le débat semblerait peut-être être relancé (voir bulletin 254 pages 64 et 65).

Il est à noter que la Commission RDS de l'Académie s'est déjà prononcée en faveur de la double adhésion.

Au cas où le Congrès devrait à nouveau trancher il est nécessaire de mettre à jour notre position puisqu'une proposition nouvelle apparaît : soit le SNPDEN adhère à la FGR es-qualité, soit les adhérents sont libres de le faire à titre personnel.

Un riche et long débat nous a permis d'exprimer nos idées et nos convictions. Il a clairement été précisé que l'aspect financier ne devait pas être au centre de la réflexion.

« A l'issue de ces échanges la Commission RDS a choisi le maintien du statu quo par 4 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention »

L'assemblée générale académique propose que le SNPDEN-UNSA continue d'adhérer à la FGR.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 5**Contre : 15**Abstentions : 13*

➤ **Motion rejetée**

Motions Recrutement des personnels de direction

Présentée par le Secrétariat académique

Motion n° 6 – Concours de recrutement des Personnels de direction

Le Secrétariat académique de Lyon souhaite l'ouverture d'une réflexion pour modifier le contenu et les attentes du concours de recrutement des personnels de direction.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0

Motion n° 6 bis – Formation

Le SNPDEN UNSA de l'Académie de Lyon constate des écarts sur le plan de la préparation au concours : formations plus ou moins efficaces selon les académies d'origine des candidats.

Il souhaite davantage de professionnalisme, d'équité territoriale dans l'organisation de la formation initiale et continue des candidats au concours et des personnels de direction.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0

Motion n° 6 ter – Concours de recrutement des Personnels de direction

Constatant qu'aucune évolution n'a eu lieu, le SNPDEN-UNSA du département du Rhône-Métropole rappelle la motion votée au congrès de Lille exigeant un concours spécifique réservé aux personnels "faisant fonction" et rappelle notre revendication de conditions réservées à ces personnels et reconnaissant leur expérience.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0

Motion n° 7 – Personnels de direction Faisant fonction

Le SNPDEN-UNSA demande qu'une attention particulière soit apportée lors du reclassement après la réussite au concours d'un personnel ayant fait fonction de personnel de direction. Le SNPDEN-UNSA demande que les années de faisant fonction puissent être prises en compte dans le corps des personnels de direction après la réussite au concours et non dans le corps d'origine.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0

Commission Vie syndicale**Thèmes retenus au niveau national :**

Adapter nos pratiques et nos textes pour construire l'avenir

Motion proposée par la section départementale de l'Ain**Motion n° 1 – Laïcité**

Le SNPDEN-UNSA constate que la laïcité est toujours détournée par certains responsables politiques ou associatifs pour servir leur stratégie électorale, leurs intérêts personnels et ainsi justifier ou excuser leurs propositions, leurs actes.

Cette instrumentalisation de la laïcité dans une société où le risque et l'expression de toute forme de radicalisation se mesure en actes violents sur le terrain ne doit avoir sa place dans les établissements d'enseignement public, comme dans tous les services publics de la nation.

Loin d'être un élément de clivage, la laïcité a vocation à transcender les diversités.

Le SNPDEN UNSA rappelle que la Laïcité se définit comme le creuset du vivre-ensemble et qu'elle a vocation à constituer un élément puissant pour fédérer notre société et non pour la diviser.

Il appelle toutes les instances syndicales à combattre ce détournement de la laïcité et à la promouvoir au contraire comme valeur de rassemblement structurée autour des axes suivants :

- la liberté de conscience,
- l'égalité des personnes indépendamment de toute considération de croyance, de sexe, d'origine ou d'appartenance à des groupes d'opinion,
- l'équité devant les apprentissages définis par la nation,
- la fraternité et l'appartenance à une société et à un avenir commun comme l'accueil des différences dans le respect des valeurs de la République.

La laïcité doit servir aujourd'hui de socle de référence à la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient liées aux conditions économiques, au logement, au sexe ou à l'appartenance réelle ou supposée à des cultures ou à des idéologies diverses.

Toute forme de discrimination ou d'atteinte aux droits de l'homme est à combattre sans attendre que les conditions évoluent d'elles-mêmes. La confiance en l'éducation et dans les valeurs laïques doit au contraire favoriser la prise de conscience et les engagements pour lutter contre ces discriminations

Elle doit s'appliquer sur l'ensemble des territoires de la République, sans exception.

Elle doit s'appliquer à tous les acteurs du monde éducatif public quel que soit leur statut

Elle structure notre société, est indissolublement liée à notre histoire.

Le SNPDEN-UNSA en appelle aux plus hautes autorités de la France, et en premier lieu, au président de la République pour apporter leur soutien sans faille à la laïcité qui fonde notre République comme son École.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion proposée par la section départementale du Rhône-Métropole**Motion n° 1b – Laïcité, défense du service public d'éducation**

Le SNPDEN-UNSA Lyon soutient la déclaration du CNAL du 5 février 2018 et s'inquiète de l'accumulation des nouveaux soutiens financiers à l'enseignement privé (et du montant global des financements destinés au privé, que ce soit au niveau de l'Etat ou des collectivités territoriales) et d'un assouplissement au niveau territorial de

la pratique établie des 80/20 entre les financements du public et du privé. Il demande au Congrès de s'emparer de ce sujet.

Le SNPDEN-UNSA approuvant le communiqué de presse du CNAL du 05/02/2018, demande au MEN que ses services évaluent le **montant global des financements destinés aux établissements privés**, qu'ils proviennent de l'Etat comme des collectivités territoriales, mais aussi le **manque à gagner pour le budget national des mécanismes de défiscalisation** liés à des dons à des fondations alimentant les établissements privés.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 34**Contre : 0**Abstentions : 0***Motion proposée par la section départementale de l'Ain****Motion n° 2 – Observatoire de la Laïcité**

Le SNPDEN-UNSA se félicite de la mise en place aux différents échelons territoriaux d'une cellule de vigilance et ou d'un observatoire de la laïcité de la mixité scolaire et sociale.

Il demande que la saisine de cet observatoire puisse être faite pour traiter des éléments suivants :

- prise en compte et suivi de la loi du 15 mars 2004 au sujet des signes ostentatoires ;
- recensement et aide à la mise en place dans l'académie et donc dans les EPLE des projets et initiatives citoyennes ;
- définition des plans de formation initiale et continue en lien avec les rectorats et les ESPE ;
- respect de l'égalité de traitement des élèves quel que soit le réseau de scolarisation.

Le SNPDEN -UNSA doit être associé à cette instance, composée de représentants des rectorats, des collectivités territoriales, des parents d'élèves, des personnels d'enseignement, d'éducation.

Le SNPDEN exige que soit présenté en Groupe Blanchet académique le rapport annuel établi par le correspondant laïcité nommé désigné.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 34**Contre : 0**Abstentions : 0***Motion n° 3 – Texte d'orientation générale sur « la territorialité du SNPDEN »**

Le SNPDEN UNSA tire sa force d'un engagement syndical de proximité et d'une connaissance fidèle et respectueuse des personnes exerçant sur un territoire donné.

Devant l'évolution des nouvelles organisations territoriales – grandes régions, métropoles, nouvelles académies- le SNPDEN-UNSA souhaite que ses travaux de prospective se poursuivent notamment dans l'anticipation des nouvelles configurations territoriales afin d'adapter au mieux ses statuts et règlements intérieurs pour poursuivre une représentation et une action au plus proche de ses adhérents.

Il doit aussi réaffirmer cette position de proximité auprès de ces instances afin de porter et défendre les intérêts de tous dans le cadre de l'équité territoriale.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 28**Contre : 1**Abstentions : 3*

Commission Education & Pédagogie**Thèmes retenus au niveau national :**Quelle autonomie pédagogique pour favoriser le parcours de l'élève de la 6^{ème} à la L3 ?**Motions proposées par la section départementale de la Loire****Motion n° 1 – LP**

Constat :

Les élèves sortent du collège le plus souvent à l'âge de 14 ans et postulent sur la voie professionnelle parfois (souvent) par défaut. Ils ne connaissent pas vraiment les filières et font souvent des choix géographiques pour des formations de niveau IV ou V.

Les professeurs ont de plus en plus de difficultés à trouver des lieux de stage pour les PFMP pour deux raisons principales :

-les entreprises sont de plus en plus frileuses face à la réglementation pour l'encadrement des mineurs de moins de 16 ans, ceci étant encore plus prégnant dans les métiers industriels avec l'utilisation de machines dangereuses.

- l'adéquation entre les compétences et capacités des élèves et les attentes des entreprises est de plus en plus difficile à trouver.

Il ne faudrait pas qu'une dérive conduise à un enseignement dual où les établissements publics n'accueilleraient plus que les élèves les plus fragiles.

Le SNPDEN-UNSA demande la plus grande vigilance lors des négociations sur la réforme de la voie professionnelle, afin de préserver une formation professionnelle de qualité à l'issue du Collège, choisie par les élèves et qualifiante pour tous.

Résultat vote en AGA Lyon :*Pour : 34**Contre : 0**Abstentions : 0*

Commission Métier**Thèmes retenus au niveau national :**

Autonomie, GRH, sûreté : quelles perspectives pour nos EPLE ?

Motion n° 1 – Anticipation des réformes & pilotage

Le SNPDEN-UNSA exige du ministère que les personnels de direction soient informés de façon précise et officielle, et en amont des périodes de préparation de rentrée, des modifications ou changements applicables à la rentrée suivante. En effet, il est très compliqué de piloter quand on ne sait pas où l'on doit aller.

De plus il n'est pas acceptable que les personnels de direction, pilotes des EPLE, apprennent les réformes par voie de presse !

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Motions proposées par la section départementale de la Loire**Motion n° 2 – RH des personnels de direction**

Depuis plusieurs années la pénibilité du métier et la charge de travail des personnels de direction ne cessent d'augmenter (Cf. les enquêtes nationales). Dans les académies de plus en plus de personnels sont en arrêt et le remplacement se fait très souvent au détriment de l'équilibre d'autres établissements.

Le SNPDEN-UNSA demande qu'une attention particulière soit enfin apportée quant aux conditions de travail des personnels de direction avec une anticipation quant au besoin de remplacement le cas échéant.

En conséquence, il exige la fin de l'amateurisme en ce qui concerne le remplacement des personnels de direction absents.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Motions proposées par la section départementale du Rhône-Métropole**Motion n° 3 – Autonomie des EPLE**

Le SNPDEN-UNSA exige qu'il soit mis fin aux nombreuses circulaires injonctives qui vont à l'encontre de l'autonomie des EPLE telle que définie dans le code de l'éducation.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Motion n° 4 – GRH, santé des personnels de direction

Le SNPDEN-UNSA soutient la demande inter-syndicale de reconnaissance du "burn-out" comme maladie professionnelle.

Résultat vote en AGA Lyon :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0